Betton infos

mars 2009 | n°333 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr

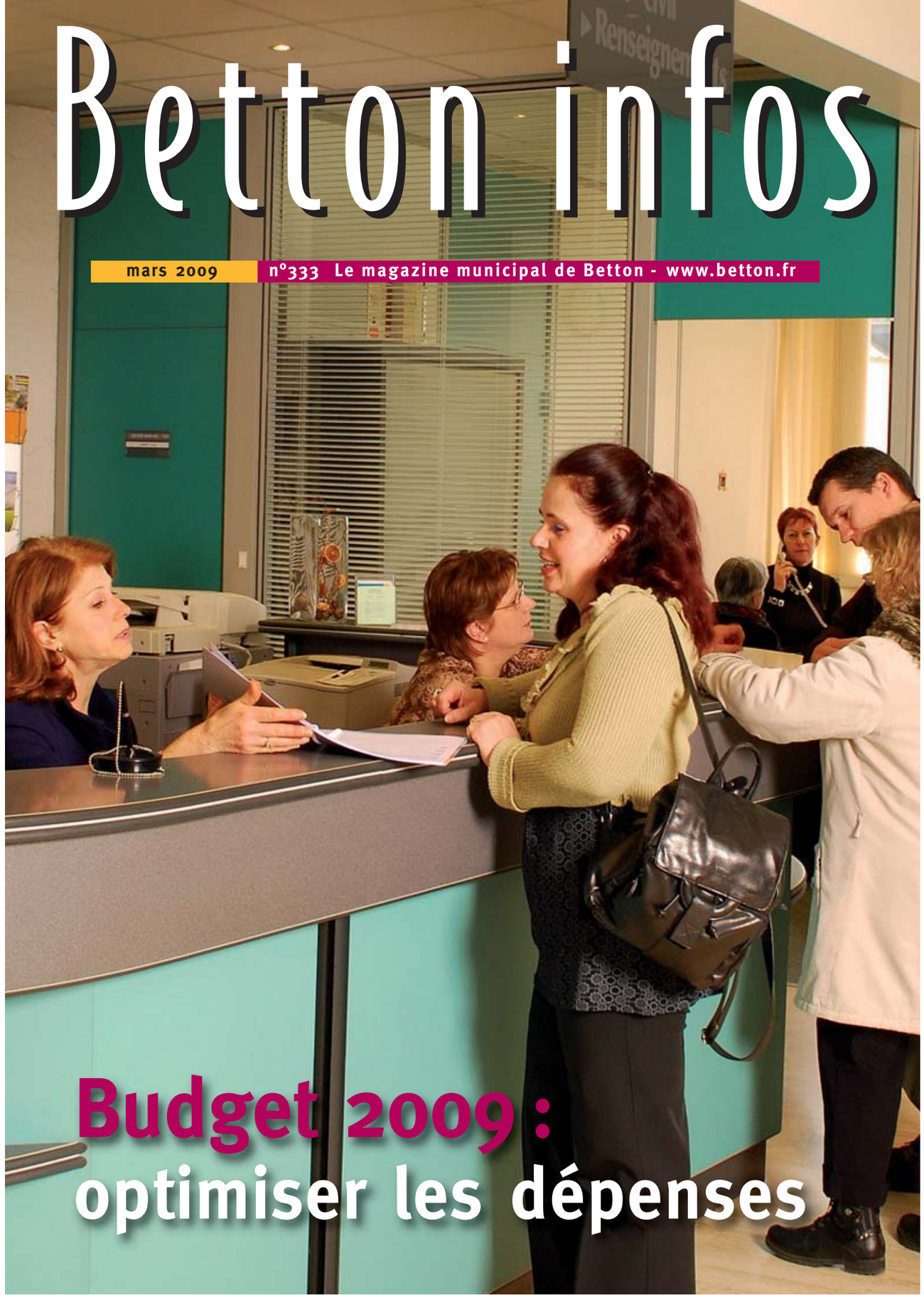

Budget 2009 : optimiser les dépenses

Actualités en bref

■ Portes ouvertes au Collège François Truffaut

La communauté éducative du Collège François Truffaut organise une matinée portes ouvertes le samedi 14 mars de 9 h 30 à 12 h 30.

■ Loto organisé par l'APEL

L'Association des parents d'élèves de l'école Raoul Follereau organise un loto le dimanche 22 mars 2009 à 14h. Il se tiendra dans la Salle des Fêtes et sera animé par Nono. De nombreux lots sont à gagner tels que des bons d'achat, du matériel son-hifi, des équipements de loisirs ... La vente des cartes, la restauration et la buvette seront ouvertes à partir de 12h. Venez nombreux !

■ Mairie : horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Samedi : de 9h à 12h
permanence État civil
02 99 55 81 01
mairie-info@betton.fr - www.betton.fr

Le service urbanisme, le S.I.A.R.N. (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Rennes Nord) **et l'O.E.C.B.** (Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton) ont de nouveaux horaires d'ouverture au public :

- **les lundi et vendredi matin de 8h30 à 12h30**
- **les mardi, mercredi et jeudi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h**

Assoc'Services a déménagé et se situe derrière le centre administratif.

Horaires d'ouverture au public
lundi, mardi : de 13h30 à 18h30
mercredi, jeudi, vendredi :
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Le chiffre du mois

4123, c'est le nombre d'inscrits à la médiathèque à ce jour. Pour rappel, il s'élevait à 3000 en novembre. Un beau succès !

■ Collecte de sang à Betton

Une collecte de sang, organisée par le site de Rennes de l'Etablissement Français du Sang Bretagne, avec le soutien de l'association pour le Don de Sang Bénévole, aura lieu à **l'Espace Anita Conti** le 7 mars 2009 de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

■ Carrefour Emploi

Vous êtes en situation de recherche d'emploi ou de réorientation, jeune diplômé ou expérimenté ? Rendez-vous le mercredi 18 mars à Saint-Grégoire ! Quelle que soit votre qualification, Carrefour Emploi sera pour vous l'occasion de rencontrer des entreprises locales, vous faire connaître et vous informer sur leurs besoins en recrutement.
Renseignements auprès du Point Accueil Emploi - 02 99 55 10 10

■ Anacrouse les soirées du parc

Le samedi 28 mars, Odile Thomas,mezzo soprano, accompagnée d'Isabelle Lecerf-Duttilloy au piano, proposera des arrangements de Dvorak, Albeniz, de Falla et Bizet.
Réservation conseillée
17 rue du parc - 20h
02 99 55 80 51 - 06 81 93 81 13
anacrouse-betton.com

■ Mise à jour de la carte Vitale

Votre carte vitale doit être mise à jour au moins une fois par an à chaque changement de situation (maternité, mariage, déménagement, etc.) et à chaque fois que votre caisse primaire d'assurance maladie vous le demande. Pour ce faire, 350 points de mise à jour sont à votre disposition dans la plupart des pharmacies et aux guichets automatiques des agences de la CPAM. Un nouveau guichet automatique accessible 24h/24 et 7j/7 vient d'être installé en façade du siège de la CPAM de Rennes, cours des Alliés. Outre la mise à jour de la carte vitale, il permet notamment de consulter et d'imprimer les relevés de prestations.
Plus d'infos sur www.ameli.fr

■ L'école de pêche reprend ses activités

Après la trêve hivernale, l'école de pêche de l'Union des Pêcheurs de Betton va reprendre ses activités. Les cours se dérouleront du 1er avril au 24 juin. Les jeunes de 8 ans et plus, désireux de pratiquer ce sport, devront se présenter aux abords du plan d'eau ou au bord du canal d'Ille-et-Rance. Un fléchage est prévu place de la Cale. Les adhésions se font sur place, avec la présence obligatoire d'un membre de la famille.
L'école est également ouverte aux adultes.
Attention, le permis de pêche est obligatoire.
Renseignements et inscriptions
René LOURY - 02 99 55 91 14
Robert ARDOUIN - 02 99 55 71 25
Roland BIENVENU - 06 07 21 61 79
Ouverture de la pêche à la truite le samedi 14 mars à partir de 8 h.

■ Révision du POS en PLU

Elle est engagée depuis le mois de septembre et les documents consultables par le public sont disponibles durant les horaires d'ouverture du service urbanisme (voir ci-contre).

Sommaire

VIE MUNICIPALE 4 à 6
Budget 2009
Conseil municipal du 4 février

7 **TRAVAUX**
Travaux pour une meilleure accessibilité
Réunion publique sur l'urbanisation du secteur de la Basse Renaudais
Chantal Tréguer, nouvelle responsable du service aménagement du territoire

PORTRAIT 8
Le Farfadet

9 **AU FIL DE L'EAU**
Le SIAEP : un acteur efficace pour une gestion durable
Des gestes simples pour économiser l'eau

CULTURE 10 à 13
Randonnée au bord du canal
Du peuplier à la cagette, le cycle du bois
Fest-noz du 21 mars
Péniche spectacle, médiathèque, cabaret du marché

14 et 15 **ASSOCIATION**
L'ESAT : le handicap à l'usine
Concert de l'école de musique
Soirée Betton Solidarités

INTERNATIONAL 16
Antoine Pihier : un Bettonnais en Irlande

17 **INITIATIVE**
L'action solidaire de collégiens bettonnais

ENVIRONNEMENT 18
Réglementation sur l'assainissement non collectif
Matinée déchets verts le 28 mars

18-19 **CARNETS ET AGENDA**

PROCHAINE PARUTION : BETTON INFOS d'avril. Les informations sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 mars. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite.

éditorial

Les indicateurs économiques, vous le savez, sont aujourd'hui préoccupants. Au niveau communal, nous commençons également à subir les conséquences du retournement du marché : immobilier en berne, programmes de logements différés, branches d'activités en difficultés avec de lourdes conséquences sur l'emploi...

La prospective budgétaire étant construite sur plusieurs années, il a fallu, dans ce nouveau contexte, revoir le montant des recettes attendues et redéfinir les priorités. A l'heure où une réforme de la fiscalité locale est également annoncée avec notamment la suppression de la taxe professionnelle sans précision sur son éventuelle compensation, il est prudent de différer la réalisation de certains projets.

Les valeurs que nous portons nous ont guidés pour arbitrer en faveur de ceux qui sont les plus fragilisés parce que leurs revenus diminuent ou qu'ils n'ont pas la possibilité d'accéder à un logement. Pour ce budget 2009, nous avons donc fait le choix de la responsabilité. Responsabilité de réaliser de nouveaux logements favorisant la mixité sociale avec la création de 150 logements sociaux qui viendront s'ajouter aux 400 existants. Responsabilité de pratiquer une politique tarifaire adaptée aux budgets des familles pour l'ensemble des services municipaux. Responsabilité aussi de ne pas augmenter les impôts, même si ce choix nous prive de recettes substantielles et ce, afin de ne pas accroître la pression fiscale à un moment où d'autres collectivités (le Conseil général notamment) sont contraintes de prendre cette décision face au désengagement de l'Etat.

Pour autant, il ne s'agit pas de rester inactifs. Nous avons investi lors du dernier mandat 36 millions d'euros qui nous permettent aujourd'hui de bénéficier des équipements publics structurants nécessaires à une commune de notre taille. Si le contexte économique a changé, il ne remet pas en cause notre programme politique. Il y va notamment du développement économique de notre commune. En 2009, ce sont donc 5 millions d'euros qui seront investis pour achever les projets en cours et exécuter différents travaux d'entretien assurant ainsi une activité économique pour de nombreuses entreprises. Nous proposerons aussi de nouvelles zones d'activités pour accueillir des projets porteurs tels que celui de l'enseigne Auchan.

Enfin, pour nous permettre de dégager des marges de manœuvre, nous mettons en place une politique d'optimisation des dépenses de fonctionnement. La diminution de nos consommations d'énergie, la pratique des achats groupés pour nos fournitures ou encore une réflexion sur l'utilisation de nos équipements municipaux s'inscrivent dans cette démarche. Renforcer les services rendus à la population tout en maîtrisant les coûts est aussi de une nos premières responsabilités.

Michel Gautier, Maire,
Conseiller général

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Michel Gautier – ont collaboré à ce numéro : Maryannick Lesouef, Olivier Brovelli, Didier Teste, Josselin Gautier et les services de la commune. - Rédaction : Service communication Séverine Geffroy, Bertrand Beucher, Elodie Guyomard - Photo de une : Frank Hamon - Création-réalisation : « Esprit Graphique » F. Fullenwarth – Impression : TPI Betton - Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1990. Mairie de Betton 02 99 55 81 01 - www.betton.fr - Mail : mairie-info@betton.fr

Fonctionnement et investissement : le juste équilibre

Budget 2009

VOTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER

Après avoir porté de nombreux investissements nécessaires à l'accueil de nouvelles populations lors du précédent mandat, l'équipe municipale a décidé, conformément à ses objectifs, d'achever cette année les projets en cours. Le contexte économique actuel ainsi que la réforme annoncée de la fiscalité locale sont venus conforter cette décision visant à contenir les dépenses de fonctionnement et à terminer les investissements déjà engagés.
Pour la septième année consécutive, les élus ont aussi fait le choix de ne pas augmenter les impôts et ce, tout en maintenant un taux d'endettement raisonnable.
Le budget 2009 traduit donc l'ambition d'offrir des services de qualité aux Bettonnais et d'assurer une activité économique importante par le biais des commandes publiques qui porteront sur un montant de 5 millions d'euros, soit plus du tiers du budget total de la commune.

En 2009, les taux d'imposition n'augmentent pas

Les taux d'imposition restent identiques aux années précédentes. En effet, depuis 2002, la pression fiscale n'a pas augmenté.

- Taxe d'habitation : **17,30 %**
- Foncier bâti : **19%**
- Foncier non bâti : **37,94%**

Budget de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement : 8 031 734 €

Les dépenses de fonctionnement correspondent à l'ensemble des services rendus à la population : de l'entretien des équipements municipaux et des espaces publics en passant notamment par les animations culturelles, le soutien aux associations ou les actions à destination de l'enfance, de la jeunesse ou des personnes âgées.

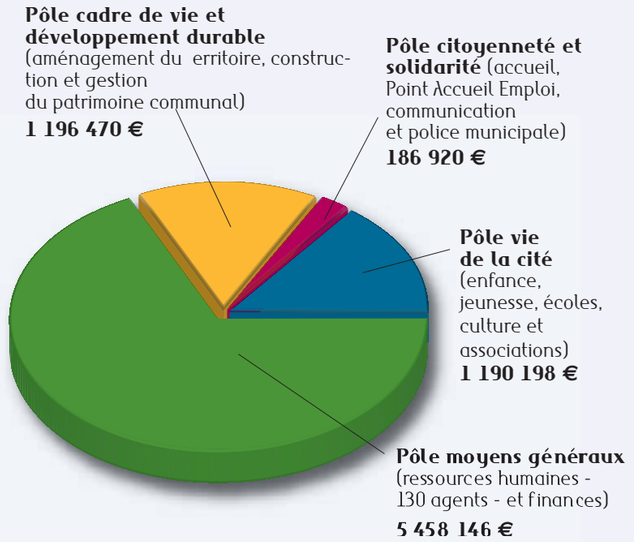

Recettes réelles de fonctionnement : 9 076 187 €

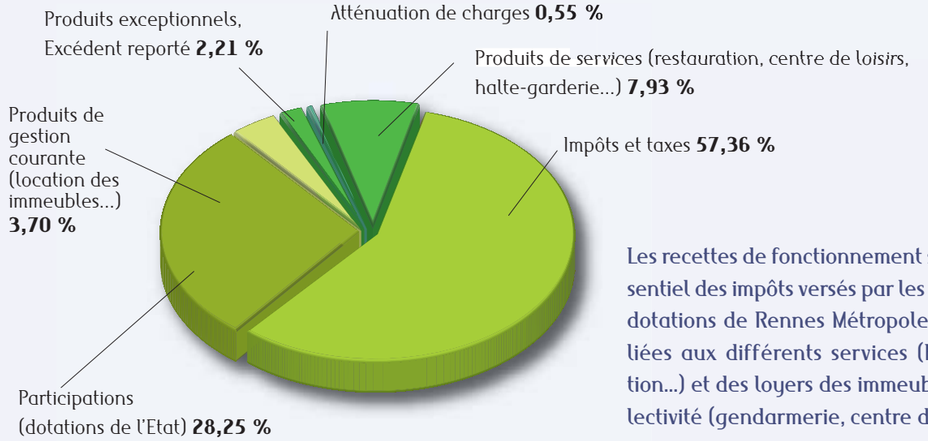

Les recettes de fonctionnement sont constituées pour l'essentiel des impôts versés par les familles bettonnaises, des dotations de Rennes Métropole et de l'Etat, des recettes liées aux différents services (halte-garderie, restauration...) et des loyers des immeubles appartenant à la collectivité (gendarmerie, centre de secours...).

Fréquentation du Point Accueil Emploi : 2639 passages par an

Au cœur de la commune, les Bettonnais peuvent trouver conseils, orientation et accompagnement pour leur projet professionnel.

Cuisine centrale : 101 617 repas servis aux enfants en 2008

Grâce à la prise en charge de la commune à travers sa politique tarifaire, les familles payent entre 1,04 € et 4,85 € en fonction du quotient familial.

Résidence de l'Ille : 16 agents pour le bien-être des personnes âgées

Devenue EHPAD, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, la résidence s'est dotée de nouvelles compétences médicales.

Equipements publics : 55 bâtiments municipaux

La construction de nouveaux équipements engendre mécaniquement une hausse des coûts de fonctionnement liée notamment aux dépenses d'énergie et d'entretien. L'optimisation de leur utilisation est l'un des objectifs de l'année 2009.

Budget d'investissement

Dépenses d'investissement : 5 035 655 €

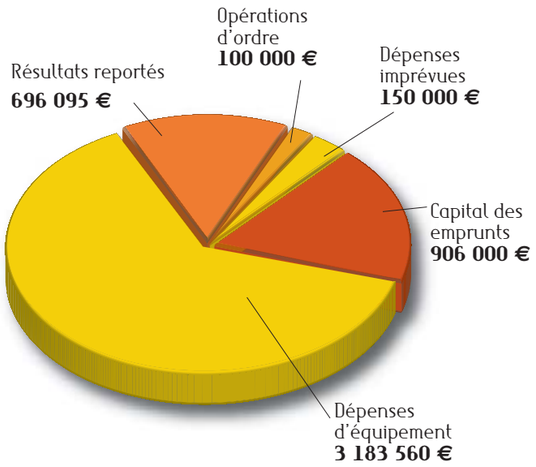

Recettes d'investissement : 5 035 655 €

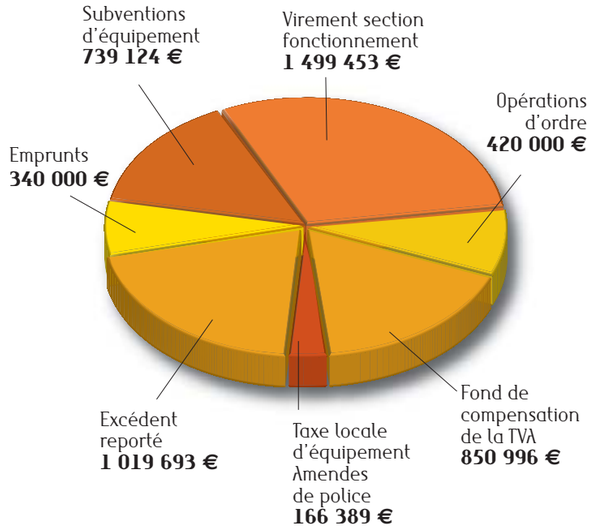

Vie municipale

4 FÉVRIER 2009

Conseil municipal

Nouvelle conseillère municipale et élection d'un nouvel adjoint

Suite à la démission de Séverine Geffroy, Nathalie Piel est entrée au sein du Conseil Municipal et Patrick Donck a été élu au poste de 9ème adjoint délégué à l'emploi, l'insertion et aux acteurs économiques. Jean-Claude Hardy, conseiller municipal délégué, s'est vu confier la démocratie participative.

Finances

Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition de 2008 à savoir 17,30 % pour la taxe d'habitation, 19 % pour le foncier bâti et 37,94 % pour le foncier non bâti.

Affaires scolaires

Fixation des crédits scolaires de 2009

Le Conseil Municipal a décidé d'inscrire au budget primitif de 2009, la somme de 81 566.04 € correspondant aux crédits de fonctionnement déterminés pour les établissements scolaires de la commune.

Pour l'année scolaire 2008-2009, les coûts moyens de charges de fonctionnement s'élèvent à 1024 € pour un enfant en maternelle et 399 € pour un enfant en élémentaire.

Fixation du crédit global affecté à l'école privée

Considérant que le montant du crédit alloué à l'école privée est calculé en fonction du coût moyen d'un élève de maternelle et d'élémentaire des écoles publiques multiplié par le nombre d'enfants de Betton accueillis dans cette école, le Conseil Municipal a décidé de lui affecter un crédit de 167 423 € au titre de l'année 2009.

Culture

Tarifs de la Péniche Spectacle

La Péniche Spectacle fera escale du 2 au 5 avril 2009, place de la Cale. Le Conseil Municipal a décidé de fixer les tarifs pour le spectacle du 3 avril d'Erik Manana Trio, à 20h30, comme suit :
- Plein tarif : 10 €
- Tarif réduit : 6 €
- Gratuit pour les moins de 12 ans.

Patrick Njiomouo a obtenu un titre de séjour d'un an

Patrick Njiomouo, étudiant camerounais habitant Betton depuis 6 ans, était menacé d'expulsion en novembre dernier. C'est avec soulagement que Patrick, son comité de soutien et la Ville de Betton ont appris l'obtention d'un titre de séjour d'un an « mention salarié ». Le jeune Bettonnais devait absolument trouver un emploi. Chose faite. Patrick travaille désormais à mi-temps en tant qu'aide cuisinier au restaurant « La Villa Soza » et est veilleur de nuit remplaçant à la résidence André-Breton, un foyer de vie pour handicapés visuels. La forte mobilisation des Bettonnais en décembre semble avoir participé à la décision favorable de la préfecture. Une nouvelle bataille attend Patrick : l'obtention de la nationalité française.

Travaux

Réunion publique sur l'urbanisation du secteur de la Basse Renaudais

Afin d'ouvrir à l'urbanisation le secteur de la Basse Renaudais (9 ha environ) dans la continuité du secteur du Pont Brand, une équipe constituée d'un architecte-urbaniste (Cabinet ARCHIPOLE), d'un paysagiste (Patricia Poinas), d'un bureau d'études Voirie Réseaux Divers (Cabinet BOUGOIS) a été missionnée par les élus en janvier 2008 pour élaborer un plan d'aménagement qui s'articule autour de trois axes forts :

-Développer l'habitat : conformément au Plan Local de l'Habitat, la mixité sera assurée par l'accueil de 198 logements environ dont 104 logements aidés.

- Réaliser une voie structurante Nord-Sud reliant l'avenue de l'Europe à la rue de l'Argoat pour faciliter les déplacements sur le territoire communal.

- Créer un maillage dense pour les circulations piétonnes et les cycles en lien avec les quartiers existants pour encourager les modes de « déplacements doux ».

Après la réunion du 16 décembre dernier pour présenter les différents profils de la nouvelle voie aux riverains des lotissements des Bisquines et de Papion, **une nouvelle concertation est proposée à tous les Bettonnais intéressés par ce projet le 17 mars à 18h30 à la Galerie Espace-Expo.**

Travaux pour une meilleure accessibilité aux bus et aux commerces

Conformément à la loi sur l'égalité des chances adoptée en 2005, Rennes Métropole a engagé différents travaux pour rendre accessibles les transports en commun aux personnes handicapées. **La ligne 71** a bénéficié de ces nouveaux aménagements sur plusieurs de ses arrêts. Courant février, l'arrêt de bus « Betton Centre » avenue d'Armorique a également fait l'objet de travaux visant à créer un quai de stationnement, à installer un abribus et à décaler le passage piéton permettant ainsi un accès facilité pour tous.

Boulevard Laënnec, des travaux pour créer quatre places de stationnement dont une réservée aux personnes handicapées ont été réalisés par la commune, durant cette même période, pour offrir une meilleure accessibilité aux commerces.

Chantal Tréguer, Chef du service aménagement du territoire et cadre de vie

Chantal Tréguer a pris ses fonctions le 5 janvier dernier. En dix ans, elle a déjà travaillé au sein de deux collectivités : *« J'ai commencé à Acigné en 1998 dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. J'ai aussi exercé à la ville de Rennes en tant qu'expert foncier au sein de la direction de l'aménagement et de l'urbanisme. J'avais pour mission l'acquisition et la cession de terrains pour la mise en œuvre des opérations d'aménagement ».* A Betton, Chantal Tréguer a en charge le contrôle des autorisations d'urbanisme, la maîtrise foncière et la mise en œuvre des opérations d'aménagement. Elle est aussi responsable adjointe du pôle cadre de vie. Plusieurs raisons l'ont amenée à Betton : *« J'ai rejoint la commune de Betton pour son dynamisme. Les projets y sont nombreux. La taille de la commune permet, de plus, une proximité intéressante avec les élus. Le fait que ce soit une création de poste est aussi un beau challenge ».* En effet, les projets foisonnent : la révision du Plan Local d'Urbanisme, l'aménagement de la ZAC de la Busnelais et l'urbanisation du secteur de la Basse Renaudais sont notamment au programme de l'experte en urbanisme.

Le Bistrot breton change d'enseigne : le Farfadet s'installe dans ses murs. Simple et convivial, le bar-restaurant est à l'image de son patron.

Portrait

Un Farfadet aux fourneaux

L'univers de la restauration n'a plus de mystère pour lui. En trente ans de carrière derrière les zincs rennais, François Trotoux s'est essayé à tous les genres : bar, bistrot, discothèque... À soixante-quatre ans, il aurait pu enfin trinquer à une retraite bien méritée. *« Mais je ne me voyais pas passer mes journées devant la télé. J'ai besoin d'être actif, de voir du monde »*, explique-t-il. Alors, le patron a repris du service en assurant la relève du Bistrot breton, en liquidation judiciaire.

La commune lui plaisait. *« Ma grand-mère venait faire le marché à Betton. J'y ai des souvenirs et beaucoup d'amis »*. L'emplacement lui semblait avantageux. *« C'est une zone de passage. On a de l'espace et une terrasse bien exposée »*. L'affaire correspond aux ambitions du patron, modeste et chaleureux. Assisté d'un cuisinier, il assure lui-même le service en salle.

Football, musique et karaoké

Doté d'une cuisine toute neuve, le Farfadet abrite un bar et deux salles de restauration de 90 couverts, dont une grande pièce à l'étage, idéale pour accueillir les groupes sur réservation (anniversaires, séminaires...). La moquette, les banquettes et la décoration sont vouées à un lifting imminent pour *« gagner en clarté et en convivialité »*. Un écran sera bientôt installé pour retransmettre les matchs de football, les Rouge et Noir en priorité. L'établissement inaugurera aussi un autre divertissement, très prisé en fin de semaine : le karaoké. *« Pour se détendre et s'amuser entre copains, c'est une valeur sûre »*. Aux beaux jours, François Trotoux annonce la tenue de concerts en plein air à l'heure du marché, le dimanche matin. Régulièrement, des soirées chanson et poésie seront mises en musique par les Amis du mercredi.

En semaine, le midi, le Farfadet accueille une clientèle composée majoritairement d'ouvriers, d'employés de bureau et d'amis fidèles. Le soir, la carte de l'établissement propose quelques mets appétissants, d'inspiration traditionnelle : cuisses de grenouille, escargots de Bourgogne, terrine de lapin, andouillette, pavé de saumon... *« De la cuisine simple mais de qualité, avec des produits frais et des desserts faits maison »*, confirme le patron. Les amateurs de coquillages pourront même commander des plateaux de fruits de mer à emporter. Le dimanche, ce sera galette-saucisse pour tout le monde ! La bonne humeur et la sincérité du patron se dégustent, elles, sans modération.

Olivier Brovelli

Pratique

■ **Le Farfadet, 12 rue de Rennes. Ouvert du lundi au dimanche** à partir de 10h, sauf le lundi après-midi. Repas en soirée du mercredi au samedi.

Au fil de l'eau...

L'EAU : UN BIEN PRÉCIEUX

Le SIAEP : un acteur efficace pour une gestion durable

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région nord de Rennes a pour vocation la production et la distribution de l'eau potable aux 50 000 habitants des 9 communes qui le composent : Betton, La Chapelle-des-Fougeretz, Gévezé, Melesse, La Mézière, Montgermont, Montreuil-le-Gast, Saint-Grégoire et Thorigné-Fouillard.
Le SIAEP a confié à une société privée l'exploitation et l'entretien des installations de production et de distribution, actuellement la Compagnie Générale des Eaux (CGE).
Il fait réaliser les travaux d'extension et de renouvellement des réseaux ou la construction de nouveaux équipements collectifs liés à la qualité du service (châteaux d'eau).

Une mission de sécurisation

Le SIAEP a également en charge la sécurisation du captage d'eau potable, c'est-à-dire la protection du dispositif de collecte ou du pompage. La législation impose en effet l'instauration de périmètres de protection autour de tout captage public d'eau potable. Une telle démarche s'avère nécessaire car venant de la surface, l'eau peut être polluée par les activités humaines. Le contrôle des activités sur le bassin d'alimentation permet donc de limiter les risques de pollution.
À Betton, les besoins en eau sont assurés pour moitié par le captage du Vau-Reuzé. On y trouve un puits, datant de 1971, profond de 8 m, un forage datant de 2000, profond de 109 m et une station de traitement d'eau potable. L'eau du puits et celle du forage subissent chacune un traitement adapté à leurs caractéristiques chimiques. Puis elles sont mélangées et envoyées dans le réseau d'eau potable de la ville de Betton. Au sein du bassin d'alimentation du captage, l'eau de pluie et l'eau de ruissellement de surface s'infiltrent dans le sol puis dans le sous-sol et rejoignent la nappe d'eau souterraine. Les périmètres de protection du captage du Vau-Reuzé ont été révisés à l'occasion de la récente mise en exploitation du forage.

Bassin de déferrisation au Vau-Rezé

Des gestes simples pour économiser l'eau

En adoptant les bons gestes, vous pouvez économiser 20% sur votre consommation d'eau et aider ainsi à la protection de notre environnement.
Saviez-vous qu'un robinet qui goutte augmente votre facture de 42 € par an ? De la même manière, ne pas réparer une chasse d'eau et la laisser fuir une année entière vous coûterait 705 € de plus ! Pour finir, oublier de fermer un robinet dans son jardin équivaut à une consommation supplémentaire de 500m^3 en une année et un surplus de 1410 €.
Pour éviter ce genre de désagréments, il est donc essentiel de relever régulièrement votre compteur d'eau pour détecter toute surconsommation suspecte. Effectuer un auto-diagnostic en comparant votre consommation par l'analyse de vos factures sur quelques années peut vous permettre de faire des économies significatives.

Une randonnée reliant la Mairie de Betton à l'écluse des Brosses est prévue le dimanche 5 avril. Préparez-vous à redécouvrir le canal d'Ille-et-Rance !

A la découverte du canal

Dans le cadre de ses animations autour de la thématique de l'eau, la Mairie de Betton a confié à Audrey Dejaie et Marie Nicolardot, étudiantes en BTS Tourisme Animation et Gestion Touristique locale au lycée Jeanne d'Arc de Rennes, l'organisation d'une randonnée le long du canal d'Ille-et-Rance en partenariat avec l'I.C.I.R.M.O.N., Institut du Canal d'Ille-et-Rance Manche Océan Nord.

Une balade animée et commentée

Une démarche pédagogique et ludique a été privilégiée par les deux organisatrices. Ainsi des conteurs et des musiciens animeront le parcours. Des intervenants de l'ICIRMON commenteront la promenade en abordant l'histoire du canal, sa faune, sa flore et les caractéristiques de la Fontaine Guillaume. La « randonnée découverte », longue de 2,5 km, permettra ainsi aux marcheurs de mieux connaître la voie d'eau qui traverse la commune.

Un rendez-vous à vivre en famille

Le départ aura lieu le dimanche 5 avril à 14h30 à la Mairie de Betton. La promenade s'achèvera à l'écluse des Brosses où le métier d'éclusier et une démonstration du fonctionnement de l'écluse seront aussi présentés. Enfin, à la Maison éclusière, une projection de photos relatives à l'histoire du canal et un verre de l'amitié clôtureront cet après-midi placé sous le signe de la convivialité.

Pratique

■ Dimanche 5 avril
Départ : 14h30, place de la Mairie
Durée approximative : 3 heures
Gratuit

Depuis la mi-février, le débardage de 121 peupliers a débuté au bief du Gacet. L'occasion de revenir sur le cycle du bois et de découvrir l'économie des emballages verts. Eco-matériau, le bois constitue une matière première recyclable et renouvelable. En adéquation avec la démarche du développement durable, sa fabrication non polluante nécessite une faible consommation d'énergie et alimente de nombreux emplois.

Du peuplier à la cagette, le cycle du bois

débardage

usinage

écorçage

Les peupliers ont une croissance rapide sur 20 années. En fin de cycle, ils deviennent potentiellement dangereux en raison de leurs branches cassantes et doivent donc être abattus.

déroulage

tri

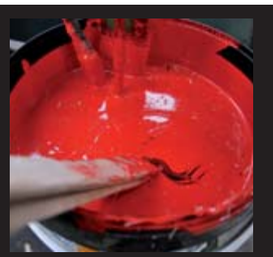

marquage

piquage

L'entreprise SEBA est l'acheteuse des peupliers. Elle emploie 80 salariés qui procèdent aux différentes étapes de la fabrication des cagettes : l'écorçage, le déroulage, le piquage, le montage, le marquage et le transport.

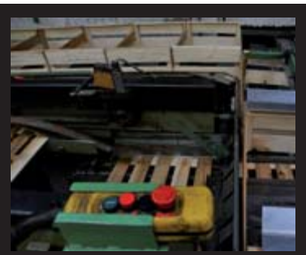

montage

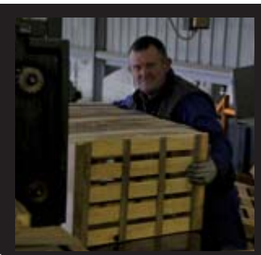

transport

recyclage

Une fois collectés, les bois sont broyés et offrent de nombreuses solutions de valorisation : panneaux de particules, bois énergie et compost.

Courant mars, une exposition photographique et une expression plastique, proposée par le Festival de l'Ille et réalisée à partir de 300 cageots, vous seront présentées place de la Cale.

Pratique

■ Débardage au bief du Gacet
jusqu'au 20 mars
Chantier visible sur le chemin du halage depuis la rive opposée.

La Ville de Betton organise son Fest-Noz de printemps, le 21 mars prochain.

Fest-Noz de printemps

Quatre groupes seront présents pour le plus grand plaisir des amateurs de musique et de danses bretonnes. La soirée sera rythmée !

Startijenn

La musique de ces cinq jeunes bretonnants se caractérise par son dynamisme : une musique énergique et brillante agrémentée d'un bouquet de riffs au goût rock blues rehaussé d'un soupçon de pédale wah-wah cher à Jimi Hendrix. Leur 10 ans d'expérience ne laisseront pas insensibles vos pieds et vos oreilles !

Ampouailh

Ce quintet s'est, en quelques années, imposé comme une valeur sûre dans le domaine des festou-noz. Répertoire varié et énergie débordante, Ampouailh met un point d'honneur à combiner les airs traditionnels avec les rythmes actuels. Entre accordéon, saxophone, bombarde, batterie et guitare, les cinq compères n'hésitent pas à nous surprendre dans leurs inspirations.

Lothodé-Cadudal

Ce couple de sonneurs, né il y a 15 ans, a un palmarès important. Quatre fois champions de Bretagne des sonneurs par couple, ils ont également été récompensés lors du Festival Interceltique de Lorient en 2002. Préparez-vous donc à danser sur des sons de cornemuse, de biniou et de bombarde !

Duo d'en bas et invités

Bombarde, flûte irlandaise, accordéon diatonique sont les instruments de prédilection de ces deux frère et sœur. Ils seront accompagnés de deux chanteurs confirmés de Haute-Bretagne.

Pratique

- **Samedi 21 mars**

A partir de 21h, Salle des Fêtes
Plein tarif : 6 €
Tarif réduit : 4 € (demandeurs d'emploi, collégiens, lycéens et étudiants)
Gratuit pour les moins de 12 ans

Escale de la Péniche Spectacle

Comme l'an passé, des séances sont dédiées au public scolaire. Les élèves de CM1 et CM2 sont ainsi attendus **les 2 et 3 avril** pour venir écouter les « Histoires mouillées » de la Compagnie La Trace.

La soirée du 3 avril sera musicale avec Erick Manana Trio. Véritable ambassadeur de l'âme malgache, le groupe vous transportera au cœur de la Grande Ile.

La Péniche clôturera son escale **le 5 avril** avec le Royal Etnik : mélangeant jazz et influences malgaches, ce quartet se produira sur le pont de la péniche pendant le marché.

Pratique

- **Vendredi 3 avril – 20h30**

Erik Manana Trio - Plein tarif : 10 euros
Tarif réduit : 6 euros (demandeur d'emploi, lycéens, étudiants)
Gratuit pour les moins de 12 ans.

- **Dimanche 5 avril Royal Ethnik quartet** - tout public (gratuit).

Le Cabaret du marché, c'est reparti !

Comme l'an passé, le Cabaret du marché ouvrira ses portes deux fois par mois. Cette année encore, la programmation se veut hétéroclite. Mais l'objectif reste le même : divertir et entraîner les petits comme les grands avec des musiques et spectacles vivants et festifs. La nouvelle saison débute le **dimanche 29 mars à 10h30** avec le répertoire swing du groupe Trio Laid.

Ce mois-ci encore, les animations de la médiathèque seront à noter dans vos agendas. A côté des rendez-vous réguliers annoncés le mois dernier, l'équipe a prévu deux autres temps forts.

Et si on allait à la médiathèque...

Les trois rendez-vous du mois...

La médiathèque propose désormais trois rendez-vous mensuels. Plusieurs dates sont déjà programmées.

« Racontines »

Séances de contes pour enfants (à partir de 5 ans) : le 1er mercredi de chaque mois, à 16h.
Le mercredi 4 mars, Nicole Deriennic, membre de l'« Association pour la Promotion du Conte », présentera ses contes populaires des pays celtes.

D'autres dates sont prévues **les mercredis 1er avril, 6 mai et 3 juin.**

« Plein les mirettes »

Projections de films pour enfants : le 1er samedi de chaque mois, à 16h.
Le samedi 7 mars, une sélection de courts métrages de Laurel et Hardy sera proposée.
Les autres dates sont **les samedis 4 avril, 2 mai et 6 juin.**

« Regards Modernes »

Projections de films pour adultes : le dernier mercredi de chaque mois, à 18h.
Le mercredi 25 mars : "Les glaneurs et la glaneuse", un film d'Agnès Varda.
Les autres dates sont **les mercredis 29 avril, 27 mai et 24 juin.**

... et deux thématiques

Le Printemps des Poètes affiche son ambition de donner à la poésie une place dans l'espace public et d'offrir à chacun la possibilité d'y accéder. La médiathèque a décidé de participer à cette manifestation qui aura lieu **du 3 au 16 mars.**

Faisant suite au film **« Un conte d'été polonais »** projeté au Triskel les 5 et 6 mars, en relation avec le comité de jumelage, la médiathèque proposera au public des documents et vitrines sur la Pologne.

Pratique

- **Animations gratuites**

Renseignements : 02 23 27 41 02 ou mediatheque@betton.fr

Un nouveau directeur, Charles-Antoine Linares, encadre les activités de l'Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT) de Betton. L'entreprise accompagne la réinsertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.

Associations

Le handicap à l'usine

Depuis 2005, le terme CAT a été remplacé par celui d'ESAT. Sur le fond, la vocation du lieu n'a pas changé. Rattaché à l'ADAPEI 35, l'établissement forme et emploie 114 ouvriers souffrant d'un handicap mental, ce qui en fait l'un des premiers employeurs de la commune. Agés de 20 à 60 ans, les salariés de l'ESAT ont en commun leur envie d'affirmer leur place dans notre société. *« Le travail en milieu protégé n'est pas une activité occupationnelle, mais une nécessité pour renforcer l'autonomie, l'estime de soi et l'intégration »,* résume Charles-Antoine Linares, au poste de directeur depuis novembre 2008. Les conditions de travail ont été aménagées en conséquence. Les salariés bénéficient d'un soutien psycho-éducatif attentif. Le message est clair : *« Personne ne doit rester à la porte de la cité ».*

Une entreprise presque comme les autres

Prestataire sous-traitant de biens et services, l'établissement fonctionne comme n'importe quelle entreprise. Environ 150 clients publics et privés lui font confiance, dont Sandel, TPI, le Conseil général et la Ville de Betton. Créé en 1982, l'ESAT s'est spécialisé au fil du temps dans cinq domaines d'activité : les espaces verts, la blanchisserie, la menuiserie, l'automobile et le façonnage publicitaire. Cinq ateliers composent l'architecture du site. Ici, on assemble des plateaux en bois brut pour la fabrication d'escaliers. Là, on prépare des grilles de piston pour équiper les compresseurs de climatiseurs.

Charles-Antoine Linares

La qualité du travail ne prête pas à discussion. *« Nos ouvriers sont des petites mains très qualifiées dont nous avons appris à valoriser les compétences. La différence avec un sous-traitant classique réside dans le nombre de salariés mobilisés pour chaque tâche. Mais les délais sont tenus, les produits sont fonctionnels »,* confirme le directeur. Lieu de production, l'ESAT est aussi un établissement à vocation médico-social. En conséquence, il n'oublie pas d'accompagner ses majeurs protégés dans d'autres activités de leur vie quotidienne (piscine, esthétique, basket...) afin de favoriser leur socialisation.

En ce début d'année, la crise économique n'épargne pas l'entreprise, dont les commandes ont fléchi. En recherche de nouveaux locaux, les responsables du site bataillent pour trouver de nouveaux clients, mais refusent de *« vendre la charité, la larme à l'œil ».* A l'ESAT, il est d'abord question de savoir-faire et de responsabilité sociale.

Olivier Brovelli

Pratique

■ **ESAT de Betton,**
impasse du Halage - 02 99 55 76 76

Soirée Betton Solidarités le 7 mars

Chaque année, Betton Solidarités organise une soirée destinée d'une part à informer les Bettonnais sur les problèmes du développement et d'autre part, à financer ses partenariats au Soudan, en Egypte, au Pérou et à Madagascar. Cette soirée débutera à 17 h par une conférence-débat. Celle-ci sera animée par un chercheur de l'INRA et un doctorant rentrant tout juste du Brésil. Madagascar et agrocarburants seront à l'honneur lors de cette soirée. Les conférenciers évoqueront en effet un cas pratique qui fait débat sur l'île. Ce sera l'occasion de rappeler la tension existant entre la nécessité d'un approvisionnement énergétique et le souci de préserver notre planète.Les associations ayant des partenaires dans ce pays sont également invitées pour présenter leur documentation ainsi que leurs réalisations. Pour finir, chacun pourra s'asseoir autour d'un repas « façon malgache ». Les recettes de la soirée seront réparties entre différentes associations d'aide à la population de la grande île.

Pratique

■ **Samedi 7 mars** - Entrée libre
Salle des Fêtes, à partir de 17h
Repas : adultes 12 €, enfants 6 €
(les inscriptions doivent se faire rapidement)
Renseignements : 02 99 55 89 82
02 99 55 98 03 - 02 99 55 01 85

Concert de l'école de musique le 28 mars

Cette soirée concert sera l'occasion d'écouter le travail effectué par les différents ensembles instrumentaux et vocaux de l'école. Presque tous seront présents avec cordes, orchestres, flûtes, guitares, harmonie... illustrant des musiques diverses : médiévales, baroques, classiques jusqu'aux musiques actuelles sans oublier le jazz. Les spectateurs découvriront ainsi des répertoires variés témoignant de la pluralité des esthétiques musicales développées au sein de l'école. Les élèves, qu'ils soient enfants, adolescents ou adultes se produiront sur scène. Cette soirée sera une grande première pour certains d'entre eux. Alors venez encourager les vocations naissantes ou confirmées de tous ces musiciens en herbe !

Pratique

■ **Concert gratuit**
Samedi 28 mars – à partir de 20h30
Salle des Fêtes

Théâtre

« Les Trouvères de la Butte » en représentation

La troupe bettonnaise de l'Eveil ouvre sa saison sur une joyeuse comédie : **« 36/15 Paradise »** de Jean-Philippe Van Den Broeck, mise en scène par Anne-Marie Le Bé.

Pratique

■ **Samedi 7 mars** à 20h30
Dimanche 8 mars à 15h
Vendredi 13 et samedi 14 mars à 20h30
Dimanche 15 mars à 15h
Salle du Triskel

Soirée concert au profit du Téléthon

L'association « Lueur d'espoir solidarité » organise un concert de chansons françaises au profit du téléthon **le vendredi 6 mars à 20h30 à l'Espace Anita Conti.** Philippe Poirier reprendra notamment Ferrat, Gainsbourg, Moustaki, Brel ou encore Reggiani.

Antoine Pihier : la musique d'abord !

Antoine Pihier, jeune Bettonais de vingt ans, est un passionné de musique irlandaise. Il l'a découverte à l'âge de 13 ans, grâce à un ami de son père et depuis, il joue du "whistle", une sorte de petite flûte irlandaise en bois. Durant quelques années, il s'est ainsi exercé dans de nombreux bars rennais mais à 20 ans, Antoine a décidé de faire une pause dans ses études et de se donner une année de réflexion. Il part donc à Dublin en octobre dernier. Pourquoi Dublin ? Pour la musique bien sûr ! Il reçoit une aide de l'association "Jeunes à travers le monde" pour le logement et la recherche d'un travail, chose pas si simple dans la capitale irlandaise. *« En contrepartie de cette aide, je devais travailler dans l'hôtellerie. En réalité depuis mon arrivée, je fais la plonge dans un restaurant ! Ici, on ne connaît pas les 35 heures et les pauses sont inconnues ! Les lois sur le travail ne sont pas tout à fait les mêmes qu'en France ! »* précise Antoine.

Qu'importe ! Dans ses bagages, il n'a pas oublié son whistle et un ami franco-irlandais l'emmène dans les bons endroits. En effet, sur les 700 pubs que compte Dublin, tous ne proposent pas de la musique. Et puis, il a aussi la chance de rencontrer des musiciens parmi les meilleurs ! *« Le niveau est très élevé, le premier soir, j'avais quelques complexes à me joindre à eux. Et puis je me suis lancé avec ma whistle sans plus me poser de questions. Les musiciens ici se montrent très ouverts, très humbles, ils m'ont accepté sans problème. Les gens sont contents de voir un Français jouer leur musique et ils viennent facilement me parler ».* Il n'a pas non plus de problème quant au répertoire parce que dans les pubs, on joue régulièrement les standards. Ainsi, depuis son arrivée, Antoine fait six « boeufs » par semaine. Il sent qu'il progresse dans sa pratique, dans sa technique bien sûr, mais il a aussi le sentiment de bien mieux saisir l'esprit de cette musique. *« Pour moi, elle est puissante, prenante, très belle par ses mélodies. Ses rythmes me touchent »* rajoute-t-il.

Antoine se sent donc comme un poisson dans l'eau à Dublin. Seule réticence, la nourriture, car ici le fast-food est roi ! Envisage-t-il de s'installer dans la capitale ? *« Non, je ne pense pas. Ma famille me manque, mes amis aussi, même s'il est très facile de s'intégrer en Irlande, les gens sont tellement chaleureux et sympathiques. Mon retour est prévu vers la fin avril, en principe ».* Mais, il ajoute immédiatement : *« J'ai maintenant beaucoup d'amis ici et je sais que je reviendrai régulièrement »..*

Et puis, une fois rentré en France, Antoine aimerait fonder son propre groupe, un rêve qu'il porte depuis longtemps. Nul doute qu'il le fasse prochainement, sa passion toute irlandaise est très communicative !

Didier Teste

Si vous aussi, vous connaissez des Bettonnais partis vivre à l'étranger, dans le cadre d'un projet ou de leurs études, vous pouvez contacter le service communication de la Mairie : **communication@betton.fr**

Les élèves de la classe de 5ème D du collège François Truffaut ont été les acteurs d'un formidable élan de générosité. Leur objectif : aider la famille Lebret et l'association « Victor et Tristan ».

L'action solidaire de collégiens bettonnais

Tout a commencé au mois de décembre 2008, quand Mathilde, élève de 5è au Collège François Truffaut, a lancé l'idée de venir en aide à la famille de Tristan et Victor, deux enfants polyhandicapés.

L'initiative individuelle s'est vite muée en action collective. Avec l'appui de Bertrand Belleil, le Principal du collège et de Clairette Pierre, leur professeur principal, les élèves de 5ème D ont d'abord confectionné des boîtes décoratives, pendant leurs cours de technologie, afin de les vendre à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ensuite, durant la période de Noël, ils se sont relayés au magasin Leroy Merlin, situé au Village la Forme, pour emballer les cadeaux des clients, les informer sur leur action de solidarité et la possibilité de verser des dons.

« On a récolté beaucoup d'argent en très peu de temps. Avec juste un peu de matériel et un peu d'imagination, nous avons pu contribuer, nous l'espérons, au bonheur d'une famille », confie une collégienne. Les élèves ont pu apprécier la générosité des clients qui n'ont pas hésité à aider à l'emballage des paquets et à donner des « pourboires gracieux ».

Une leçon de vie

Grâce à la vente des boîtes, à l'emballage des cadeaux et aux dons récoltés, la classe a recueilli 1150 euros. La somme a été remise à « l'Association Victor et Tristan » le 22 janvier dernier. Ce don permettra à la famille Lebret de réaliser les travaux nécessaires pour adapter leur habitation aux besoins spécifiques de Tristan et Victor.

Clairette Pierre, qui a accompagné les élèves dans cette opération de solidarité mettant en jeu des activités interdisciplinaires, a souligné l'enthousiasme et l'investissement de l'ensemble de la classe lors des différentes phases du projet. Comme le note Delphine, élève de 5ème au collège François Truffaut, *« cette action pour Tristan et Victor nous a donné envie de nous battre et de les aider dans les difficultés qu'ils rencontrent. On a mis du cœur à l'ouvrage car on sait que si on était à leur place, on serait contents d'avoir des personnes qui nous soutiennent ».* Et le principal du collège d'ajouter : *« C'est une leçon donnée aux adultes. Cela prouve que les jeunes sont capables d'avoir un projet. Ils ont accompli tant de choses en si peu de temps ».*

Par delà leur générosité, ces collégiens bettonnais ont vraiment démontré une grande maturité...

L'assainissement non collectif répond à des règles précises. Pour éviter toute erreur, voici quelques rappels.

La réglementation de l'assainissement non collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), créé par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et l'arrêté du 6 mai 1996, a pour obligation de réaliser des contrôles sur vos assainissements autonomes. Deux types de contrôles sont réalisés : les contrôles périodiques de bon fonctionnement de votre installation tous les 4 ans et le contrôle de conception-réalisation lors de la construction ou de la mise aux normes de l'installation (étude du dossier et vérification des matériaux et travaux).

Pour rappel, un assainissement autonome est constitué de la collecte de l'ensemble des eaux usées, de leur prétraitement, leur traitement ainsi que leur évacuation ou infiltration. Le choix de la filière dépend de votre habitation, de votre surface disponible et des caractéristiques du sol. Une étude de filière est obligatoire pour être sûr de l'adaptabilité de votre système. Il faut aussi noter qu'il n'existe pas de contradiction entre les directives européennes qui listent les objectifs et la réglementation française qui fixe les moyens pour y parvenir par l'arrêté du 6 mai 1996. Le SIARN tient à attirer l'attention des habitants car, actuellement, de nombreux vendeurs de micro stations démarchent des particuliers ou des entrepreneurs en prétendant que la réglementation française n'est plus en vigueur, ce qui est totalement faux.

Les systèmes aux normes

En terme de traitement, trois systèmes sont réglementaires, les tranchées d'épandage, le filtre à sable vertical (drainé ou non) et le filtre à zéolithe (pour un maximum de trois chambres). Tout autre système est dérogatoire et nécessite donc l'accord du SPANC. Le propriétaire est responsable de la conformité de son installation et, par conséquent, les travaux nécessaires à la levée d'une éventuelle non-conformité lui incombent. De plus, l'entretien de ces systèmes apparait plus important et onéreux. Dans tous les cas, l'entretien de votre filière d'assainissement est primordial pour son bon fonctionnement et pour sa durée de vie. Une fosse septique doit être vidangée tous les 3 à 4 ans et le préfiltre nettoyé tous les 6 mois. Par ailleurs, en cas de vente, le vendeur aura l'obligation de fournir le compte-rendu du contrôle de son installation non collective.

Le SPANC reste sur votre territoire l'interlocuteur neutre qui pourra dès en amont de votre projet, vous conseiller sur les différentes techniques. N'hésitez pas à le solliciter.

Matinée déchets verts le 28 mars

Relais Service organise une conférence sur le thème des déchets verts le 28 mars. Celle-ci sera l'occasion d'apprendre à valoriser les déchets verts de votre jardin pour **« jardiner au naturel »**. La conférence sera animée par Denis Pepin. A la fois journaliste, formateur et ingénieur agronome, il vous donnera des conseils pratiques pour valoriser les déchets verts, sans dépenses inutiles et pour plus de résultats. Cette matinée, soutenue par la Municipalité, est organisée dans le cadre de la démarche de Rennes Métropole tendant à limiter les apports en déchetterie par l'utilisation des tontes et produits de broyage dans les jardins.

Pratique

- **Samedi 28 mars à 10h15**
  Salle des Fêtes

Carnet de Betton

Naissances

Lise Ridard
Au lieu-dit « le Guérichet »
Le 17 janvier 2009

Lilou Moron
Au lieu-dit « Bel Air »
Le 29 janvier 2009

Sandro Esnault
Au lieu-dit « le Guérichet »
Le 3 février 2009

Arthur Leloutre--Elleouet
10, rue du Vau Chalet
le 4 février 2009

Joanne Huet
1, rue du Blavet
le 6 février 2009

Décès

René Guines, 72 ans,
Au lieu-dit
«les Landes Servières »
Le 24 janvier 2009

Conciliateur de justice

Permanences
les 2ème et 4ème mardis après-midi de chaque mois sur rendez-vous.

Renseignements à l'accueil général de la Mairie au 02 99 55 81 01.

Permanence de l'UFC-Que choisir

Les permanences de l'UFC-Que choisir, association de défense des consommateurs, se déroulent désormais 8 place du Colombier à Rennes (au 2ème étage, entrée sur la dalle). Les heures de permanence :
- le lundi de 14h à 17h
- le mardi de 10h à 17h (journée continue) avec une permanence téléphonique de 9h à 12h au 02 99 85 94 23
- le mercredi de 14h à 19h
- le jeudi de 14h à 17h (réservé aux adhérents)

www.ufcquechoisir-rennes.org

Permanences

Infos Sociales

Assistante sociale :
Mesdames ONILLON et THEBAUD, assistantes sociales, reçoivent sur rendez-vous :
le mardi et le jeudi, entre 9h et 12h
Maison du Développement, de l'Emploi et des Services - 28 avenue d'Armorique.
Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS), tel. 02 99 27 76 41.

Service Relais Assistantes Maternelles de la Caisse d'Allocations Familiales :
Animatrice CAF / Mme Le Boulc'h-Duault
Infos modes de garde des tout-petits.

Permanences le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h au CDAS de la Couronne Rennes Nord-Ouest, 4 boulevard Dumaine de la Josserie, 35740 Pacé
tel. 02 99 27 76 41.

Réunions d'information pour les parents
3ème mardi à 14 heures et 4ème mardi à 18 h 30, au C.D.A.S. de Pacé,
boulevard Dumaine de La Josserie
(entrée rue Jean-Baptiste Guérin)

Sécurité Sociale :
permanence le mardi, de 14h à 16h
Centre social du Vau Chalet
tel. 02 99 55 73 30
Depuis le 24 février, la permanence a lieu à la Maison du Développement, de l'Emploi et des Services - 28 avenue d'Armorique.

Permanences PMI

Une puéricultrice tient une permanence chaque lundi de 14h à 16h. Elle a lieu à la halte-garderie municipale, place Charles de Gaulle et est sans rendez-vous.

En cas d'urgence

Police municipale :
06 77 09 23 03

Permanence adjoint le week-end :
06 07 80 90 02

Gendarmerie :
63, avenue d'Armorique,
02 99 55 85 38 ou 17

Pompiers : 18 ou 112

Pharmaciens :
Pour connaître la pharmacie de garde, dorénavant, composez
le numéro unique : **32 37**

Médecins :
Pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou
le week-end, composer désormais **le 15.**

Infirmiers :
M. Aleno et Mme Landemaine :
02 99 55 87 48
Mme Beda, Melle Henninot :
Mme Danlos et Mme Rocher :
02 99 55 90 88
M. Prunier et M. Simon : 02 99 55 70 06

Ambulances :
Christian, Betton : 08 10 12 12 18
06 80 33 89 46,
Melesse : 02 99 66 16 80

Transport de malade assis :
Taxi Christian : 08 10 12 12 18
06 80 33 89 46
Taxi Laferté : 02 99 55 71 71
06 77 13 44 74

Conciergerie :
Mairie : 06 07 80 90 04
Omblais : 06 80 08 47 32

Lutte contre les taupes

La période printanière est propice à un regain d'activité chez les taupes. Pour éviter de voir surgir les taupinières sur les gazons et les prairies, les particuliers et les agriculteurs peuvent s'inscrire pour l'obtention de produit taupicide professionnel particulièrement efficace (vers traités à l'alphachloralose).
Commande du produit à partir du **23 mars au 02 99 55 90 41** (entre 18h30 et 20h).
Date limite de commande : **28 mars.**

Le saviez-vous ?

La taupe n'est pas naturellement hémophile, il est donc illusoire de penser les éliminer en introduisant du verre ou des épines dans les galeries.

1 : Débardage au bief du Gacet le 19 février dernier et jusqu' au 20 mars.
2 : Travaux de l'ICIRMON, sur le vannage à proximité du lavoir et de la médiathèque.
3 : Activité au Centre 11-14 pendant les vacances de février (Les Tambours du Bronx).

Agenda culturel et de loisirs

Mercredi 4 mars **« Racontines »,** Médiathèque

Vendredi 6 mars
Spectacle Lueur d'Espoir Solidarité, Espace Anita Conti

Samedi 7 mars
Conférence-repas Betton Solidarités, Salle des Fêtes
« Plein les mirettes », Médiathèque

Dimanche 8 mars
Loto Club de l'Amitié, Salle des Fêtes

Jeudi 12 mars **Conférence**
« Les chemins de la mémoire », Salle Polyvalente

Dimanche 15 mars
Echecs « Betton Echecs Club », Espace Anita Conti

Samedi 21 mars **Fest-noz,** Salle des Fêtes

Dimanche 22 mars **Loto APEL,** Salle des Fêtes

Mercredi 25 mars
« Regards modernes », Médiathèque

Samedi 28 mars
Concert de l'école de musique, Salle des Fêtes

Dimanche 29 mars
Braderie Polichinelle, Salle des Fêtes
Cabaret du Marché, Place de la Cale

Mercredi 1er avril
« Racontines », Médiathèque

Triskel

www.cine35.com
Répondeur : 02 99 55 06 55

Théâtre L'Éveil "36/15 Paradise"

Samedi 7 mars à 20h30
Dimanche 8 mars à 15h
Vendredi 13 et samedi 14 mars à 20h30
Dimanche 15 mars à 15h30

Un conte d'été polonais
Jeudi 5 mars à 20h30
Vendredi 6 mars à 20h30

Ché partie 2 La guérilla
Jeudi 19 mars à 20h30
Samedi 21 mars à 21h

Le code a changé
Vendredi 20 mars à 20h30
Samedi 21 mars à 18h
Dimanche 22 mars à 15h et 18h

Slumdog millionnaire
Jeudi 26 mars à 20h30
Samedi 28 mars à 18h

LOL
Vendredi 27 mars à 20h30
Samedi 28 mars à 21h
Dimanche 29 mars à 15h

A partir du 1er avril Cinéma 35 en fête

Bellamy
Mercredi 1er avril à 20h30
Samedi 4 avril à 21h

L'étrange histoire de Benjamin Button
Jeudi 2 avril à 20h30
Dimanche 5 avril à 15h

Volt star malgré lui
Mercredi 1er avril à 14h et 18h

Coco
Vendredi 3 avril à 20h30
Samedi 4 avril à 18h

Betton